

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

25 JAN. 2024



MOTO-CLUB : LA VOULTE

E-MAIL : mclavoulte@gmail.com

TÉLÉPHONE : 0772361750

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Pascal Terras, Président du motoclub de la voute

N° D'ÉPREUVE FFM : 422

DATE : 03/03/2024

LIEU : LES GONNETTES - RD86 07800 LA VOULTE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	DUVERT Philippe	Licence : 214674
Président du Jury ou Arbitre* -----	CAILLAT Jean Pascal	Licence : 031733
Membre du Jury -----	REY Jean Paul	Licence : 109983
Membre du Jury -----	COMAS Christophe	Licence : 007077
Commissaire technique responsable -	ARRAZON Ludovic	Licence : 038083
Responsable du chronométrage -----	PERRET Bénédicte	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
85CC	9	15	Classe 1: 66CC à 85CC	45€
125CC	13		Classe 2 : 125CC 2 temps	55€
MX1	15		Classe 3 et 4	55€
MX2	15		Classe 2	55€
Vétérans	40		Classe 2 - 3 et 4	55€

MC LA VOULTE
chez Mr Pascal TERRAS
245 Allée de la Minlerie - 07210 BAIX
mclavoulte@gmail.com



REGLEMENT PARTICULIER 2024 MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	JEAN BAPTISTE BOURGEOIS	
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s) 2
Hôpital le plus proche	Valence	Temps de trajet (en min) 20min

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	TERRAIN MOTOCROSS LA VOULTE	Longueur du circuit	1600M
Adresse	LES GONNETTES RD86 07800 LA VOULTE	Largeur minimum de la piste	6M
		Largeur de la grille	40M
		Longueur de la ligne droite de départ	80M
		Nombre d'OCP*	15
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-PLUS

DATE: **26/01/2024**

Plo

MC LA VOULTE
chez Mr Pascal TERRAS
245 Allée de la Minlerie - 07210 BAIX
mclavoulte@gmail.com

VISA DE LA LIGUE

DATE: **26 JAN. 2024**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE DE GLÛN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO :

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : LA VOULTE

DATE: 03.03.2024

LIEU: Les Gonnelles 01200 LA VOULTE



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
SAMEDI				
16H00	19H30	Contrôles administratifs	Toutes catégories	3h30
16h00	19h30	Contrôles techniques	Toutes catégories	3h30
DIMANCHE				
7H00	8H00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	1h00
7H00	8H00	Contrôles techniques	Toutes catégories	1h00
8h00	8h10	Briefing pilotes	Toutes catégories	10min
8h15	8h30	Essais Libres	MX1	15min
8h32	8h47	Essais Libres	MX2	15min
8h50	9h05	Essais Libres	125cc	15min
9h07	9h22	Essais Libres	Vétérans	15min
9h25	9h40	Essais Libres	85cc	15min
9h42	9h57	Essais Chronométrés	MX1	15min
10h00	10h15	Essais Chronométrés	MX2	15min
10h15	10h30	Pause		
10h30	10h45	Essais Chronométrés	125	15min
10h47	11h02	Essais Chronométrés	Vétérans	15min
11h05	11h20	Essais Chronométrés	85cc	15min
11h20	11h40	Manche 1	MX1	15min + 1T
11h45	12h05	Manche 2	MX2	15min + 1T
12h05	13h25	Repas		
13h25	13h30	Tour de reconnaissance	125	1T
13h30	13h50	Manche 1	125	15min + 1T
13h52	14h12	Manche 1	Vétérans	15min + 1T

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : LA VOULTE

DATE:

LIEU:

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
14h15	14h30	Manche 1 <input type="checkbox"/>	85cc	15min
14h32	14h52	Manche 2 <input type="checkbox"/>	MX1	15min + 1T
14h55	15h15	Manche 2 <input type="checkbox"/>	MX2	15min + 1T
15h15	15h30	Pause <input type="checkbox"/>		
15h30	15h50	Manche 2 <input type="checkbox"/>	125cc	15min + 1T
15h52	16h12	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Vétérans	15min + 1T
16h15	16h30	Manche 2 <input type="checkbox"/>	85cc	15min
16h35	17h00	Super Finale <input type="checkbox"/>	125/MX1/MX2	15min + 2T
17h15		Remise des Prix <input type="checkbox"/>		

MC LA VOULTE

chez Mr Pascal TERRAS

245 Allée de la Minlerie - 07210 BAIX

mclavoulte@gmail.com